

FAITS DIVERS.

Température du 29 septembre 1897.
Thermomètre de E. & F. L. Claude, Opticien,
No 143 rue du Canal.

Mariages, naissances et décès.
Inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures:

MARIAGES. — Edward J. Holtz à Mathilda Bredel; Frank A. Leary à Eleona Williams; Daniel Lee à Pauline Tillman; Nicole Palmeri à Antonina Brusa; Gerson Altrino à Marie-Louise Grabin; Edward C. Richard à Eulalie Martin; Edward M. Grosbreghy à Amelia Strasser; Charles G. Newbold à Stella Beck; Joseph M. Gibe à Mary Peodrag; Samuel Douglas Rooms à Lucie Juanita Orntas.

NAISSANCES. — Mmes F. J. Klein, une fille; C. F. Meine, un garçon; G. Dunn, une fille; F. Bettecourt, un garçon; A. Wacstrump, un garçon; L. Andriani, un garçon; H. Roth, un fils; W. Harrison, une fille; R. Proeper, une fille; C. Hall, un garçon; J. Christina, une fille; F. E. Colotte, un garçon; M. G. Prince, un garçon.

DÉCÈS. — Emma Fleetwood, 18 ans, 127 Lower Line; L. Quisen, — ans, 1405 Dante; Mrs Vre Britta Distel, 66 ans, Chippewa; Mrs Margaret Stone, 41 ans, Philip Park; Franklin M. Vre Mary Albert, 45 ans, 2539 Bienville; J. Lyons, 41 ans, 214 S. Roehelblaw; G. W. Morris, 45 ans, Lafayette et Johnson; Wm. Johnson, 65 ans, 1304 Chartres; G. Russo, 83 ans, 1931, Conti; Marie O. Lombard, 9 mois, 820, N. Johnson; Marie Amélie Marmillod, 25 ans, 1921 N. Robertson; Mme Vre Samuël, 55 ans, 1304 Chartres; G. Dumaine; H. Deviro, 1 mois, 815, Toulouse; Mary Jane Willy, 23 ans, 2841, Dryades; Lucille L. Vandage, 35 ans, 2715, S. Robertson; E. Jacobs, 17 mois, 823, N. Johnson; Jennie Ashby, 55 ans, 1304 Chartres; G. Russo, 40 ans, 625, St-Philippe; Emile Tanner, 27 ans, 1206, St-André; L. Landry, 2 mois.

Cour Civile de District. — Emma May Gibson vs Nicholas A. Walter — demande d'un divorce. — Joseph Chapman vs Mary C. Covington, son épouse — demande d'un divorce. — Léon W. Dupéru vs Florence Sutton, son épouse — demande d'un divorce. — Les successions de Saline Faure et Wm Henderson ont été ouvertes. — S. Hart vs Joseph Fagan — séquestre de \$104. — Sylvaine Weingartner vs Rosalie Weingartner — demande d'un partage.

Cour Criminelle de District. — Section A — Juge J. G. Baker. Acquittés: S. Fionca, attaque à main armée; Joe Anderson, larcin; Corinne Shea, enlèvement. Affaires remises: Richard Bordeaux, larcin; Anguste Laydret, détournement; Thomas Blant, Dan Green, larcin. Condamnation: Charles Anderson — larcin, un an dans la maison de refuge.

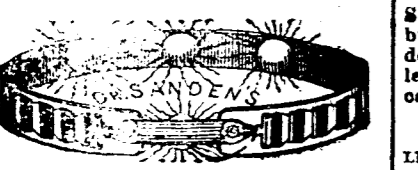
Deuxième Cour de Police. — Corruptio-nelle. — Nellie Rose, insulte et bris de paix; \$2.50 d'amende ou 10 jours d'emprisonnement. — Silva Jackson, Eliza Kelly, bataille et bris de paix; \$10 d'amende ou 15 jours de prison. — Rose Falange, bataille et bris de paix; 10 d'amende ou 15 jours de prison. — Tom Finney, Andrew Leon et Joe O'Brien — bataille et bris de paix; \$15 d'amende ou 10 jours d'emprisonnement. — Alex. Torngan — actes de violence; \$250 de caution.

Commencement d'incendie. — Hier matin, entre sept et huit heures, un commencement d'incendie a été découvert à l'été d'été, au deuxième étage d'une bâtisse située rue Decatur, 1128, près Quartier, occupée par M. Mann, marchand.

Attaque. — M. Henry Rosagnol, domicilié rue Dumaine, 437, déclare qu'il se trouvait, hier après-midi, à l'angle des rues Verthues et de St-Pierre, quand il a été attaqué par un nommé Joe Cadarena qui lui a fait une blessure à la tête, nécessitant les soins des étudiants de l'Hôpital. Cadarena a été arrêté et conduit au poste du troisième precinct.

Noyé. — A neuf heures, hier matin, Geo Swanson, âgé de 60 ans, domicilié rue Louis, 914, en travaillant à bord du remorqueur "Charlie Woods" amarré au pied de la rue Ursulines, est accidentellement tombé dans le fleuve et s'est noyé. Son corps n'a pas été retrouvé.

Pour les hommes faibles de santé seulement.



Ne perdez pas votre énergie en prenant toute votre vie des drogues. Je vous garantis quand vous dormez. Prenez-vous de ce que vous donne la nature, l'élément vital qui relie le cerveau aux nerfs, l'Électricité. Sur sa parole professionnelle, je promets à tout homme faible de santé, jeune, d'âge moyen ou vieux qui souffre de maux courants, une cure positive et permanente, s'il lui reste assez de vitalité pour reconnaître sa santé. Ma fameuse cure radicale guérit les cas les plus désespérés et les plus compliqués. "Electric Belt and Supporting Suspenders" faire ouvrir le corps à travers les parties affaiblies du corps. Elle apaise les douleurs — elle fortifie — elle guérit.



CAPT. JOHN JOURNEE.

L'AFFAIRE GASTER. Réunion dans le salon du maire.

Suspension du chef Gaster. Il sera remplacé par le Capt J. Journee.

Décidément, nous allons avoir un nouveau surintendant de la police. Dexter Gaster est condamné, à la suite d'une conférence qui a eu lieu, hier, entre le maire et trois commissaires de police, convoqués par ce dernier, MM. Demourelle, Capdan et Richardson. Pourqu'il M. Hymel et Chapman, qui font également partie du Bureau, n'ont-il pas fait acte de présence?

Allo! droit au but. Hier, à 10 h. 30 du matin, MM. Demourelle, Capdan et Richardson se sont réunis à l'Hôtel-de-ville et furent admis immédiatement dans le salon du maire qui les attendait. Longue fut la conférence; elle ne se termina guère qu'après midi.

Le maire fit entrer quelques reporters de journaux dans son salon en leur déclarant que la petite réunion qui venait d'avoir lieu n'avait rien de commun avec un meeting du Bureau de police. Il s'agissait tout simplement de prendre des mesures à la suite des accusations qui pèsent sur le chef de la police. Ces accusations sont formelles. On lui reproche n'avoir pas supprimé les maisons de jeu et les bureaux de loterie et de s'être, en plusieurs occasions, montré complètement incompréhensible.

Vendredi matin, à défaut d'une démission volontaire, Dexter Gaster sera nommé révoqué. Ces accusations seront probablement portées devant le Bureau de police, à son prochain meeting. Le maire a nié, comme on l'avait colporté en ville, qu'il eût eu la moindre conversation avec des gamblers ou des hommes tenant des maisons de jeu, — ce qui, au reste, est un fait d'importance capitale. Il a été accusé de deux fois par l'homme qui tient la maison de jeu Both aurait perdu de l'argent; mais cette conversation n'a aucun caractère sérieux.

Le maire a été révoqué et mérite d'être révoqué, et c'est qu'il a, par le passé, le chef Gaster, suspendu et remplacé par le capitaine John Journee, fort connu dans la communauté à laquelle il a rendu, depuis longtemps, de nombreux services.

Mari Brutal. — L'avant-dernière soirée, une querelle est survenue à l'angle des rues Forest et Royale, entre Kate Wagner et son époux, Auguste Wagner. Ce dernier s'est emporté et a été révoqué, mais il a été empêché par L. Cavaux qui a réussi à le désarmer.

LA FIEVRE JAUNE. — Hier, le Dr Olliphant est parti pour aller à la rencontre du Dr Swearingen, parti lui-même de Houston pour assister à la conférence dont nous avons déjà parlé et qui doit avoir lieu dans les environs de la Nouvelle-Libérie, président de notre Bureau de Santé est accompagné du Dr Carter, chirurgien de Service de la marine des États-Unis, et du docteur Auguste Wagner, le grand expert de la fièvre jaune, et qui a été nommé par l'administration de Washington, pour y étudier le caractère de la fièvre jaune actuelle et se rendre un compte exact de ses ravages. Après la conférence, le docteur Carter se dirigera dans le Texas et fera librement son enquête.

Quant à la conférence avec le Dr Swearingen, on en attend le plus grand bien. Elle améliorera, sans aucun doute, les relations qui existent entre les deux États et peut contribuer efficacement à arrêter le progrès du fléau.

Il n'a été rapporté, ce matin, qu'un décès de la fièvre jaune, celui de Russo. Il y en a eu réellement deux, celui de Mme Ashton, on Ashford, qui a eu lieu à 4-30 heures du matin. L'enterrement s'est fait à 10-15 heures. Mme Ashton décédait avec son beau fils, Ed. A. Reppert, employé du bureau de feu New Orleans et North-Carolina. En voyant sa belle-prise de la fièvre, il a perdu la tête et a complètement abandonné Mme Ashton, ainsi que sa propre femme qui est restée seule pour soigner sa mère. Le bruit courait, hier, que ce malheureux Reppert avait, en partant, emporté tout l'argent que possédait la famille. Il n'en est rien, paraît-il. C'est déjà beaucoup trop que d'être conduit au parçait exproprié de son corps. Mme Ashton avait été rapportée, hier, par le Dr Martin, sous le nom de Elvert. C'est Ashton ou Ashford qu'il s'agit.

BUREAU DE PUBLICITÉ. TABLEAU DES RÉGLEMENTS QUARANTA-NAIRES EN DEHORS DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Conformément à l'avis qu'il avait reçu de M. Henry Rightor, du département de publicité du Bureau de Santé M. Wm Murray, agent des passagers, lui a envoyé la communication suivante: Les Lousianais les passagers se rendant au Nord ne peuvent quitter les trains, excepté à Manchac.

Dans le Mississippi, aucun passager ne peut quitter le train, qu'il aille au nord ou au sud. Dans l'intérieur de l'État, personne ne peut quitter un train, si ce n'est pour quitter l'État. A Grand Junction, Tennessee, on n'accepte aucun passager porteur d'un ticket, pris au sud de Oxford, Missisipi. Aux autres stations, il faut présenter un certificat de santé, et prouver que l'on n'a pas été exposé à la maladie.

Dans le Kentucky, tous les passagers se dirigeant, vers le nord, doivent être porteurs de certificats des autorités sanitaires prouvant qu'ils n'ont pas été exposés à la fièvre jaune. Dans l'Illinois, le Bureau de Santé a établi une quarantaine absolue contre les districts infectés. Toute personne qui ne peut exhiber un certificat de santé, est retenue à East Cairo, jusqu'à complète inspection.

Un passager de la Louisiane, du Mississippi, de l'Alabama, ne peut quitter le train au sud d'Odin, Illinois. Au nord de ce point, il lui faut produire un certificat de santé. Tels sont les règlements quaranténaires établis. Quand il y aura un changement quelconque, il vous en sera rendu avis.

Quant aux règlements pour le fret, nous vous référons à M. F. R. Bowers, agent général du fret, à la Nouvelle-Orléans. W. Murray. UN REMÈDE DE BONNE FEMME QUI N'EST PEU-ÊTRE PAS A DÉFAUTER.

Les membres du Bureau de Santé et les médecins qui sont considérés et en gagés comme experts pour la fièvre jaune ne dédaignent pas toujours les remèdes qui leur sont indiqués par le public.

Parmi les nombreux billets qu'ils reçoivent et dont les trois quarts sont bons à jeter au panier, il s'en trouve parfois qui sont excellents et méritent d'être essayés. REMÈDE POUR LA FIEVRE JAUNE. Le Dr A. J. Wolf, après avoir, un paquet contenant une plante médicinale, qu'il a reconnue comme étant de la casomoline de la Chine.

La loi la prescription indiquée dans la lettre qui accompagne ce paquet: "Jeter les trois quarts d'une pinte d'eau chaude sur l'ingrédient, laissez infuser, 20 minutes, comme pour le thé. Faites passer dans un flanelle. Divisez en deux doses faites boire au malade, jusqu'à ce que la fièvre soit coupée. Donnez, comme stimulant, au patient un peu de bon whisky ou de bon cognac." — Une petite scène assez vive s'est passée dans le journal, ce soir des rues St-Anne et Bourbon, Mme Frank, qui y tient une épicerie, avait été rapportée comme malade. Un agent est venu y placer un draps et fermer le magasin; mais ce n'a pas été sans peine.

L'inspection des maisons, dans le quartier infecté de Carrollton, a commencé à deux heures. C'est le Dr Wolf qui dirige, mais il sera aidé probablement par le Dr Archinard, si le service de ce dernier au camp de détention le lui permet.

Arrestation. — Monroe Cooper et Edward Over, deux régés, ont été arrêtés, hier, par l'officier Joe Dantonio qui les a écroués au poste du premier precinct. Ils sont accusés d'avoir commis un vol, lundi dernier, dans la boutique du chinois Joseph Moros, rue St-Peters, en se faisant passer pour des agents de police. Le juge Finnegan les a mis sous caution.

Grand Jury. — Les membres du Grand Jury se réuniront, ce matin, et auront probablement plusieurs accusations à présenter, avant la fin de la journée.

Les témoignages de l'affaire de l'incendie de l'École Beaugard ont été apportés de l'École Beaugard ont été apportés, ainsi que plusieurs propriétaires de maisons de jeu, qui seront interrogés relativement à la police.

Pilule Recouverte. La bonne pilule doit être bien recouverte. La couche de sucre recouvrant la pilule a deux fins: elle garantit la pilule et lui permet de préserver ses propriétés médicinales et de plus, elle est agréable au palais. Il y a des pilules dont la couche de sucre est trop épaisse, cela les empêche de se dissoudre dans l'estomac et les pilules ainsi recouvertes passent dans le système aussi anodines qu'une boulette de pain. Il y a aussi d'autres pilules dont la couche de sucre est trop légère et permet à la pilule de se détériorer. Après avoir été exposées pendant un mois et plus, les Pilules d'Ayer à couche de sucre ont été reconnues aussi efficaces que si elles sortaient du laboratoire. C'est une bonne pilule parfaitement recouverte. Demandez à votre droguiste. Les Pilules Cathartiques d'Ayer. Pour plus amples informations concernant les Pilules d'Ayer, consultez le "Curebook" d'Ayer, 100 pages. Envoyé gratis. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

AVIS AUX MEDECINS.

Le Bureau de Santé prie instamment tous les médecins exerçant leur profession, de porter aussi tôt que possible la connaissance de Prof. Metz toute question de fièvre jaune dans leur clientèle. Cette mesure servira à deux fins: Elle permettra au Bureau de désinfecter sans délai les demeures des malades rendus à la santé et de lever la quarantaine établie contre costendemes; elle facilitera également la compilation des rapports quotidiennement. Les médecins sont priés de se conformer à l'obligation de remplir la situation. 30 sept-31

Procès-Verbal. L'an mil-huit cent quatre-vingt-dix-sept, et le mardi, vingt-huit septembre à 1:30 heure P. M., à la résidence de M. J. E. Rivoire, coin Dumaine et Royale, les soussignés chargés de régler un différend survenu entre MM. Marion et le docteur A. B. de Villeneuve, ont arrêté ce qui suit:

Les motifs de la querelle ayant été constatés et les faits reconnus exacts d'un commun accord, et comme suit: M. Marion ayant gité M. le docteur A. B. de Villeneuve dans un endroit public, après une discussion tendant à proposer un arrangement satisfaisant et honorable pour les deux parties, tout arrangement ayant été reconnu impossible; Les soussignés ont reconnu la rencontre inévitable, et les conditions arrêtées ont été comme suit: le duel aura lieu au nord de la maison de M. R. Roy, le mercredi, 29 septembre 1897, à 6 heures du matin.

Les conditions ci-dessus mentionnées ont été soumises aux parties, ratifiées et acceptées par elles avec promesse de s'y conformer suivant les lois de l'honneur. Pour le Dr. A. B. de Villeneuve, J. E. RIVOIRE, ARTHUR LEVY. Pour M. L. E. Marion, R. GOULTRIER, SÉBASTIEN ROY.

Paroisse St-Bernard, le 29 septembre 1897. PROCÈS-VERBAL. Les adversaires étant en présence, sur le terrain, à l'endroit indiqué par le procès-verbal rédigé hier, d'un commun accord et approuvé par les parties, Les soussignés, considérant le maintien de la paix, et les exigences des circonstances, ont décidé d'arrêter la représentation de ces témoins, ont décidé d'un commun accord d'empêcher la rencontre qui allait avoir lieu et ont décidé de quitter le terrain les adversaires se sont réconciliés.

Pour M. le Dr A. B. de Villeneuve, J. E. RIVOIRE, ARTHUR LEVY. Pour M. L. E. Marion, R. GOULTRIER, SÉBASTIEN ROY. Paroisse St-Bernard, le 29 septembre, 1897. A M. le Dr A. B. de Villeneuve. En ville. Cher monsieur, Dans un moment de colère, je me suis enflâmé au point de vous frapper, visage, rompanstoutefois les bons rapports qui avaient toujours existé entre nous. Pour mettre un terme à cet état de choses, je viens vous prier de m'excuser et d'accepter un mea culpa sincère pour ce fâcheux incident. L. E. MARION.

Bureau de Santé. BULLETIN OFFICIEL QUOTIDIEN. N. O. 29 sept. -97. Le Bureau de Santé de la Louisiane expose officiellement la situation, à la Nouvelle-Orléans, en ce qui concerne la fièvre jaune, comme suit: Durant les 24 heures faisant mercredi, 29 septembre, à 9 heures du soir, il y a eu: Cas de fièvre jaune aujourd'hui... 25 Décès... 4

RECAPITULATION. Total des cas de fièvre jaune jusqu'à date, 204. Total des décès de fièvre jaune jusqu'à date, 25. S. K. OLLIPHANT, M. D., Président du Bureau de Santé. WALTER C. FLOWER, Maître de la Nlle Orléans.

NOUVEAUX CAS. — Barnet, Philip et Chippewa. David Mitchell, 528 Esplanade. Mile Mand Street, 620 Jackson. Ravelin Smith, 2916 St-Charles. Alex Barrag, 2109 Meipomèze près Liberté. — Gertrude Carter, (oculaire) 1525 Joseph. — Bertrand Dazet, 3250 St-Thomas. Francis Haskney, Asile Poydras. Willie McLaughlin, 3233 Chippewa. — Mile Pégie Pettis, Octavia entre St-Charles et Pitt. — Geo Hyinson, S. E. coin Valmont et S. Remart. — Mile Olive Hewitt, 1748 Jackson. — Mollan, 177, Jackson. — Mile Ellen Freret, 1731, Seconde. — Mile Auguste Dickinson, 1435, Jackson. — Mile Minerva Dickinson, même adresse. — James Gray, 528 Esplanade. — John Lofton, Hôpital de Charité. — James Gorman, Hôpital de Charité. — A. M. Hickey, camp de détention. — X. S. J. Hollister, camp de détention. — Orphelin, Asile Poydras, Patton et Stéas. — Orphelin, même adresse. — Edward Engelbrecht, 4803, S Front coin Berdeux.

DÉCÈS. — Giacomo Russo, 625 St-Philippe, déclaré le 27 septembre. — Jennie Tamor, 1206 St-André, déclaré le 24 septembre. — Emma Ashford, 1304 Chartres, déclaré le 27 septembre. — Parke O. Haude, 1637 Octavia, déclaré le 22 septembre. CAS SUSPECTS. — 2219 avenue Tulane. — 1619, Oak. — Hampton et Broadway. — 910, Royale. DÉCÈS DE LA FIEVRE JAUNE JUSQU'À DATE. — Royal Gelpi, Rampart et Ursulines,

AVIS AUX MEDECINS.

Le Bureau de Santé prie instamment tous les médecins exerçant leur profession, de porter aussi tôt que possible la connaissance de Prof. Metz toute question de fièvre jaune dans leur clientèle. Cette mesure servira à deux fins: Elle permettra au Bureau de désinfecter sans délai les demeures des malades rendus à la santé et de lever la quarantaine établie contre costendemes; elle facilitera également la compilation des rapports quotidiennement. Les médecins sont priés de se conformer à l'obligation de remplir la situation. 30 sept-31

Procès-Verbal. L'an mil-huit cent quatre-vingt-dix-sept, et le mardi, vingt-huit septembre à 1:30 heure P. M., à la résidence de M. J. E. Rivoire, coin Dumaine et Royale, les soussignés chargés de régler un différend survenu entre MM. Marion et le docteur A. B. de Villeneuve, ont arrêté ce qui suit:

Les motifs de la querelle ayant été constatés et les faits reconnus exacts d'un commun accord, et comme suit: M. Marion ayant gité M. le docteur A. B. de Villeneuve dans un endroit public, après une discussion tendant à proposer un arrangement satisfaisant et honorable pour les deux parties, tout arrangement ayant été reconnu impossible; Les soussignés ont reconnu la rencontre inévitable, et les conditions arrêtées ont été comme suit: le duel aura lieu au nord de la maison de M. R. Roy, le mercredi, 29 septembre 1897, à 6 heures du matin.

Les conditions ci-dessus mentionnées ont été soumises aux parties, ratifiées et acceptées par elles avec promesse de s'y conformer suivant les lois de l'honneur. Pour le Dr. A. B. de Villeneuve, J. E. RIVOIRE, ARTHUR LEVY. Pour M. L. E. Marion, R. GOULTRIER, SÉBASTIEN ROY.

Paroisse St-Bernard, le 29 septembre 1897. PROCÈS-VERBAL. Les adversaires étant en présence, sur le terrain, à l'endroit indiqué par le procès-verbal rédigé hier, d'un commun accord et approuvé par les parties, Les soussignés, considérant le maintien de la paix, et les exigences des circonstances, ont décidé d'arrêter la représentation de ces témoins, ont décidé d'un commun accord d'empêcher la rencontre qui allait avoir lieu et ont décidé de quitter le terrain les adversaires se sont réconciliés.

Pour M. le Dr A. B. de Villeneuve, J. E. RIVOIRE, ARTHUR LEVY. Pour M. L. E. Marion, R. GOULTRIER, SÉBASTIEN ROY. Paroisse St-Bernard, le 29 septembre, 1897. A M. le Dr A. B. de Villeneuve. En ville. Cher monsieur, Dans un moment de colère, je me suis enflâmé au point de vous frapper, visage, rompanstoutefois les bons rapports qui avaient toujours existé entre nous. Pour mettre un terme à cet état de choses, je viens vous prier de m'excuser et d'accepter un mea culpa sincère pour ce fâcheux incident. L. E. MARION.

Bureau de Santé. BULLETIN OFFICIEL QUOTIDIEN. N. O. 29 sept. -97. Le Bureau de Santé de la Louisiane expose officiellement la situation, à la Nouvelle-Orléans, en ce qui concerne la fièvre jaune, comme suit: Durant les 24 heures faisant mercredi, 29 septembre, à 9 heures du soir, il y a eu: Cas de fièvre jaune aujourd'hui... 25 Décès... 4

RECAPITULATION. Total des cas de fièvre jaune jusqu'à date, 204. Total des décès de fièvre jaune jusqu'à date, 25. S. K. OLLIPHANT, M. D., Président du Bureau de Santé. WALTER C. FLOWER, Maître de la Nlle Orléans.

NOUVEAUX CAS. — Barnet, Philip et Chippewa. David Mitchell, 528 Esplanade. Mile Mand Street, 620 Jackson. Ravelin Smith, 2916 St-Charles. Alex Barrag, 2109 Meipomèze près Liberté. — Gertrude Carter, (oculaire) 1525 Joseph. — Bertrand Dazet, 3250 St-Thomas. Francis Haskney, Asile Poydras. Willie McLaughlin, 3233 Chippewa. — Mile Pégie Pettis, Octavia entre St-Charles et Pitt. — Geo Hyinson, S. E. coin Valmont et S. Remart. — Mile Olive Hewitt, 1748 Jackson. — Mollan, 177, Jackson. — Mile Ellen Freret, 1731, Seconde. — Mile Auguste Dickinson, 1435, Jackson. — Mile Minerva Dickinson, même adresse. — James Gray, 528 Esplanade. — John Lofton, Hôpital de Charité. — James Gorman, Hôpital de Charité. — A. M. Hickey, camp de détention. — X. S. J. Hollister, camp de détention. — Orphelin, Asile Poydras, Patton et Stéas. — Orphelin, même adresse. — Edward Engelbrecht, 4803, S Front coin Berdeux.

DÉCÈS. — Giacomo Russo, 625 St-Philippe, déclaré le 27 septembre. — Jennie Tamor, 1206 St-André, déclaré le 24 septembre. — Emma Ashford, 1304 Chartres, déclaré le 27 septembre. — Parke O. Haude, 1637 Octavia, déclaré le 22 septembre. CAS SUSPECTS. — 2219 avenue Tulane. — 1619, Oak. — Hampton et Broadway. — 910, Royale. DÉCÈS DE LA FIEVRE JAUNE JUSQU'À DATE. — Royal Gelpi, Rampart et Ursulines,

Le Meeting des Comités d'assainissement des Citoyens. Il y a en, hier soir, un meeting d'assainissement des citoyens. L'assemblée était nombreuse, nous y avons remarqué Léon Gassout et le Rabbin Leohbi. Le président M. Hayden, a dit tout d'abord que ce meeting avait été organisé par le Bureau de Santé, et qu'il avait pour but de systématiser le travail d'assainissement dans les différents wards. Chaque ward, a-t-il ajouté, a été assigné, avec une carte indiquée par le Bureau de Santé. On y a été très heureux de constater que les différents wards ont fait leurs rapports. Le 1er ward, a dit M. G. Kahn, est organisé. 2e Ward — Organisé. M. R. C. Davidson a fait le rapport sur les travaux qui y ont été accomplis. 3e Ward — Organisé. Le Dr Solesman a épuisé les travaux qui y ont été

AVIS AUX MEDECINS.

Le Bureau de Santé prie instamment tous les médecins exerçant leur profession, de porter aussi tôt que possible la connaissance de Prof. Metz toute question de fièvre jaune dans leur clientèle. Cette mesure servira à deux fins: Elle permettra au Bureau de désinfecter sans délai les demeures des malades rendus à la santé et de lever la quarantaine établie contre costendemes; elle facilitera également la compilation des rapports quotidiennement. Les médecins sont priés de se conformer à l'obligation de remplir la situation. 30 sept-31

Procès-Verbal. L'an mil-huit cent quatre-vingt-dix-sept, et le mardi, vingt-huit septembre à 1:30 heure P. M., à la résidence de M. J. E. Rivoire, coin Dumaine et Royale, les soussignés chargés de régler un différend survenu entre MM. Marion et le docteur A. B. de Villeneuve, ont arrêté ce qui suit:

Les motifs de la querelle ayant été constatés et les faits reconnus exacts d'un commun accord, et comme suit: M. Marion ayant gité M. le docteur A. B. de Villeneuve dans un endroit public, après une discussion tendant à proposer un arrangement satisfaisant et honorable pour les deux parties, tout arrangement ayant été reconnu impossible; Les soussignés ont reconnu la rencontre inévitable, et les conditions arrêtées ont été comme suit: le duel aura lieu au nord de la maison de M. R. Roy, le mercredi, 29 septembre 1897, à 6 heures du matin.

Les conditions ci-dessus mentionnées ont été soumises aux parties, ratifiées et acceptées par elles avec promesse de s'y conformer suivant les lois de l'honneur. Pour le Dr. A. B. de Villeneuve, J. E. RIVOIRE, ARTHUR LEVY. Pour M. L. E. Marion, R. GOULTRIER, SÉBASTIEN ROY.

Paroisse St-Bernard, le 29 septembre 1897. PROCÈS-VERBAL. Les adversaires étant en présence, sur le terrain, à l'endroit indiqué par le procès-verbal rédigé hier, d'un commun accord et approuvé par les parties, Les soussignés, considérant le maintien de la paix, et les exigences des circonstances, ont décidé d'arrêter la représentation de ces témoins, ont décidé d'un commun accord d'empêcher la rencontre qui allait avoir lieu et ont décidé de quitter le terrain les adversaires se sont réconciliés.

Pour M. le Dr A. B. de Villeneuve, J. E. RIVOIRE, ARTHUR LEVY. Pour M. L. E. Marion, R. GOULTRIER, SÉBASTIEN ROY. Paroisse St-Bernard, le 29 septembre, 1897. A M. le Dr A. B. de Villeneuve. En ville. Cher monsieur, Dans un moment de colère, je me suis enflâmé au point de vous frapper, visage, rompanstoutefois les bons rapports qui avaient toujours existé entre nous. Pour mettre un terme à cet état de choses, je viens vous prier de m'excuser et d'accepter un mea culpa sincère pour ce fâcheux incident. L. E. MARION.

Bureau de Santé. BULLETIN OFFICIEL QUOTIDIEN. N. O. 29 sept. -97. Le Bureau de Santé de la Louisiane expose officiellement la situation, à la Nouvelle-Orléans, en ce qui concerne la fièvre jaune, comme suit: Durant les 24 heures faisant mercredi, 29 septembre, à 9 heures du soir, il y a eu: Cas de fièvre jaune aujourd'hui... 25 Décès... 4

RECAPITULATION. Total des cas de fièvre jaune jusqu'à date, 204. Total des décès de fièvre jaune jusqu'à date, 25. S. K. OLLIPHANT, M. D., Président du Bureau de Santé. WALTER C. FLOWER, Maître de la Nlle Orléans.

NOUVEAUX CAS. — Barnet, Philip et Chippewa. David Mitchell, 528 Esplanade. Mile Mand Street, 620 Jackson. Ravelin Smith, 2916 St-Charles. Alex Barrag, 2109 Meipomèze près Liberté. — Gertrude Carter, (oculaire) 1525 Joseph. — Bertrand Dazet, 3250 St-Thomas. Francis Haskney, Asile Poydras. Willie McLaughlin, 3233 Chippewa. — Mile Pégie Pettis, Octavia entre St-Charles et Pitt. — Geo Hyinson, S. E. coin Valmont et S. Remart. — Mile Olive Hewitt, 1748 Jackson. — Mollan, 177, Jackson. — Mile Ellen Freret, 1731, Seconde. — Mile Auguste Dickinson, 1435, Jackson. — Mile Minerva Dickinson, même adresse. — James Gray, 528 Esplanade. — John Lofton, Hôpital de Charité. — James Gorman, Hôpital de Charité. — A. M. Hickey, camp de détention. — X. S. J. Hollister, camp de détention. — Orphelin, Asile Poydras, Patton et Stéas. — Orphelin, même adresse. — Edward Engelbrecht, 4803, S Front coin Berdeux.

DÉCÈS. — Giacomo Russo, 625 St-Philippe, déclaré le 27 septembre. — Jennie Tamor, 1206 St-André, déclaré le 24 septembre. — Emma Ashford, 1304 Chartres, déclaré le 27 septembre. — Parke O. Haude, 1637 Octavia, déclaré le 22 septembre. CAS SUSPECTS. — 2219 avenue Tulane. — 1619, Oak. — Hampton et Broadway. — 910, Royale. DÉCÈS DE LA FIEVRE JAUNE JUSQU'À DATE. — Royal Gelpi, Rampart et Ursulines,

Le Meeting des Comités d'assainissement des Citoyens. Il y a en, hier soir, un meeting d'assainissement des citoyens. L'assemblée était nombreuse, nous y avons remarqué Léon Gassout et le Rabbin Leohbi. Le président M. Hayden, a dit tout d'abord que ce meeting avait été organisé par le Bureau de Santé, et qu'il avait pour but de systématiser le travail d'assainissement dans les différents wards. Chaque ward, a-t-il ajouté, a été assigné, avec une carte indiquée par le Bureau de Santé. On y a été très heureux de constater que les différents wards ont fait leurs rapports. Le 1er ward, a dit M. G. Kahn, est organisé. 2e Ward — Organisé. M. R. C. Davidson a fait le rapport sur les travaux qui y ont été accomplis. 3e Ward — Organisé. Le Dr Solesman a épuisé les travaux qui y ont été

Pour un Engagement - OU UN - MARIAGE

... La chose la plus indispensable est une magnifique RAGUE avec un joli DIAMANT en antres PIERRES PRECIÉUSES pour le prêtre; et une BAGUE OR OU ROULÉ EN AL. LIANCE pour le se-cund. ... Vous pouvez avoir les meilleurs et à plus bas prix

CHEZ - FRANTZ BROS. & CO.

BIJOUTIERS, Successeurs de - FRANTZ & OPITZ, No 129 RUE BOURBON.

12 sept-1 an LA BRANCHE-RADELAT-Mariés le 4 septembre 1897 par l'Honorable R. H. Downing M. J. D. La Branche à Mile Eva Radelat 30 sept-17

JOHN BONNOT.

Entrepreneur de Pompes Funèbres. Esquil Bonnot, Directeur. No 623 rue Ste-Anne, Téléphone No 10405. 14 Juin - 3m

Telephone No 405. F. Laudumiey & Co. Limited.

ENTREPRENEURS DE Pompes Funèbres. 1128 Nord Remparts. Nous faisons de l'embaumement une spécialité. 25av-6m

Mandeville et Madisonville. STEAMER NEW CAMELIA. Commencement le 16 sept-avril 1897. Partira de MINNBURG à l'arrivée des trains de 2 et 3 Pontchartrain, à la tête de la rue Ona après 6 heures. Tels les jours (excepté les dimanches) à l'arrivée du train de 4 heures P. M. Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 4-45 heures A. M. L'eau et le temps le permettant.

EXCURSIONS: Madisonville, Tchoupacha, River et Old Lead ing dimanche par le train de 8 h. M. Prete tous les jours à la gare du chemin de fer de Madisonville à Newville, à la tête de la rue G. Rod. N. W. G. OOLYX à CHE. Agents. No 22 rue Carondelet, coin Union. 28 MARS -

LE DR F. E. ARCHINARD EST DE RETOUR ET A REPRIS L'EXERCICE DE SA PROFESSION. 30 sept-31

TEXAS PACIFIC

LIGNE COURTE - POUR - Hot Springs, Nord Texas. - ET - CALIFORNIE

Bureau des Billets, 632 Canal. Et à l'entrepôt au pied de la rue Thialo. Heures des arrivées et des départs.

DEPARTS ARRIVÉES. Le train de 7-20 p. m. à des chars de bois buffet Pullman à Shreveport, Marshall, ainsi que des chars directs à Monroe et Alexandria. Prenez les chars électriques de la rue Jackson ou de la rue Thompson, via la Ferry du quai de Gretna à 8-49 a. m. Pour des billets et d'autres informations s'adresser à A. S. GRAHAM, agent des passagers et des billets, 632 Canal, N. O. LEE, ARTHUR DE ARMAS, agent de ville des passagers. N. O. R. H. TURNER, agent général des passagers et des billets, Dallas, Tex. L. E. TROBERT, Trésorier vice-président et directeur des billets, Dallas, Tex. Successeur de A. W. Landry. COUR CIVILE DE